



CHEVAL DE TRI DU BÉTAIL

1/ Présentation de l'épreuve :

Le tri est un test individuel de travail du bétail. Il est apprécié par un jury qui évalue l'aptitude du cheval à travailler dans le bétail. Il fait l'objet d'un protocole permettant d'attribuer un total de points.

Est évalué:

La capacité d'un cheval à isoler puis conduire une bête.

Ce test doit impérativement être organisé dans un espace clos à l'appréciation conjointe du jury et de l'organisateur permettant de contenir efficacement du bétail. Cet espace appelé clos de tri, d'au moins 2000m² doit être adapté à la pratique du tri.

2/ Condition de participation :

L'épreuve est ouverte aux équidés de 4 ans et +.

Tenue et harnachement :

Le choix de la tenue et du harnachement (selle, bride, embouchure, tenue du cavalier) sont à la discrétion du cavalier ; cependant la tenue et le harnachement doivent être en adéquation (ex: tenue traditionnelle Camargue - harnachement traditionnel Camargue, tenue classique - harnachement classique).

Mors de bride et caveçon sont autorisés ainsi que les éperons (traditionnels pour les camargues).

Les cavaliers se présenteront en tenue correcte, adaptée à la discipline. Le port du casque est vivement conseillé.

Détente et ordre de passage :

Il est nécessaire que les chevaux soient détendus avant le passage du test, de ce fait, les organisateurs de chaque concours devront prévoir un espace dédié à la détente.

Cet espace doit être sécurisé et permettre aux couples cheval/cavalier/meneurs d'y accéder facilement au minimum 15 minutes avant leur heure de passage.

Pour le bon déroulement des épreuves, les heures de passage devront être établies et communiquées au préalable par l'organisateur.

3/ Elimination :

- L'élimination sera immédiate pour tous comportements dangereux ou inapproprié de l'animal ou du concurrent.
- Perte de contrôle du cheval et/ou manquement aux règles de sécurité mettant les spectateurs, le cavalier, le troupeaux ou tout autre personne en danger.
- Tout comportement du cavalier contraire au code de bonne conduite par rapport à l'animal ou par rapport au jury.
- Toute trace de sang est éliminatoire.

4/ Déroulement:

Le tri est un test individuel de travail du bétail. Il est apprécié par un jury qui évalue et note la prestation du cheval d'après le protocole.

Chaque concurrent peut être assisté par quatre cavaliers maximum qui devront lors des épreuves de tri rester en place pour garder le troupeau de bétail jusqu'à l'arrivée de l'équipe suivante.

Un temps de 6 min est accordé par cheval pour le tri de trois bêtes.

Toutefois les juges se réservent la possibilité d'arrêter un cavalier avant la fin de son temps.

Le jury sera composé de deux personnes –minimum- qualifiées, choisies parmi la liste telle que définie dans le règlement du Parcours d'Excellence. Ces personnes seront accompagnées d'une ou d'un secrétaire.

Le jury utilisera le protocole de jugement.

4-1 Le bétail :

Le bétail pourra être soit de race Camargue, de race Corse ou de race domestique. On privilégiera des bêtes ayant des réactions vives. Il sera composé d'un troupeau de minimum 20 bêtes. Le bétail sera classé par lots de trois bêtes facilement identifiables par un ruban adhésif de couleur à mi-hauteur des cornes. En cas de doublement d'un même type de bête par lot, l'identification doit être faite sur une corne différente. En cas de triplement, l'identification doit être sur les deux cornes. L'éleveur doit prévoir un lot de réserve. L'homogénéité des lots est laissée à l'appréciation de l'éleveur et de l'organisateur.

Les lots ainsi formés feront l'objet d'un tirage au sort dont le résultat est transmis au jury avant le début de l'épreuve. Entre chaque concurrent, les deux ou trois bêtes qui viennent d'être triées doivent être ramenées au sein du troupeau.

4-2 Déroulement du tri :

Un tirage au sort doit être effectué au moins une heure avant le début de l'épreuve. Après avoir placé ses aides chaque couple cheval-cavalier doit trier 3 bêtes de son lot dans l'ordre de son choix.

Trier signifie :

- Rentrer dans la manade
- Isoler une bête
- Sortir la bête choisie
- L'accompagner jusque dans l'aile.

4-4 Temps accordé :

Le temps maximum accordé pour trier les bêtes est de 6 minutes.

Le jury signal le début de l'épreuve en faisant retentir une cloche ou une sonnette. Le concurrent à alors une minute pour commencer son épreuve.

Lorsque le concurrent franchit la ligne des aides, il lève le bras pour signaler qu'il commence son action de tri, le jury déclenche alors le chronomètre. Celui-ci est arrêté lorsque la bête est dans l'aile ou à franchit la ligne matérialisant celle-ci.

Il sera procédé ainsi sur chaque bête à trier. Le total de ses trois temps ne devra pas excéder 6 minutes.

A l'issue des 6 minutes le concurrent sera arrêté. Pour totaliser les points d'une bête triée celle ci doit être soit dans l'aile soit avoir franchit la ligne la matérialisant faute de quoi la bête sera considérée comme non triée.

Le concurrent peut s'il le juge, arrêter le tri de la bête choisie. Pour cela, il lève le bras et regagne la limite de la zone de tri. Le chronomètre est arrêté. Il recommence le tri sur la bête suivante et pourra, si le temps accordé le permet, reprendre le tri de la bête abandonnée à la suite.

Dans le cas où le concurrent se trompe de bête, l'éleveur du troupeau le signale et le cavalier doit recommencer avec la bonne bête sans qu'il y ait arrêt du chronomètre.

5/ Notation :

Le jury utilise le protocole de jugement fourni et le transmet au secrétariat général. Le jury peut à sa convenance arrêter un concurrent à tout moment.

Chaque test est noté sur 10 points selon le barème.

La notation se fera de la manière suivante :

- Non exécuté = 0
- Très mal = 1
- Mal = 2
- Assez mal = 3
- Insuffisant = 4
- Suffisant = 5
- Satisfaisant = 6
- Assez bien = 7
- Bien = 8
- Très bien = 9
- Excellent = 10

Une note reflétant la « soumission, impulsion » et l'aptitude à l'usage est ensuite donnée sur 5 points (notation libre jusqu'à 5).

L'épreuve est notée sur 100 points au total.

Les mentions de qualification de l'équidé seront réparties de la façon suivante :

- De 50 à 59: Qualifié
- De 60 à 74 : Qualifié mention bon
- De 75 à 100 : Qualifié mention excellent

Il est possible de s'engager « hors parcours d'excellence » (contre frais d'engagements).

FCT - PROTOCOLE CHEVAL DE TRI



NOM CHEVAL:	CAVALIER:	DOSSARD N°:
-------------	-----------	-------------

LIEU:	DATE:	
-------	-------	--

1	Aborder le troupeau /10	Se placer en fonction de la manade et du terrain Respect de l'allure Calme Réaliser les figures élémentaires du tri: déplacements latéraux, reculé, immobilité dans le troupeau			
2	Isoler la bête choisie /10	Domination sur la bête Respect du troupeau et des distances Anticipation Placement aptitude du cheval face à la bête			
3	Sortir la bête et la conduire bête vers la porte /10	Maîtrise et respect de l'allure Gestion des efforts Domination Trajectoire.			
<u>Totaux :</u>					
TOTAL :					/90
NOTES D'ENSEMBLE					
4	Soumission, impulsion			/5	
5	Aptitude à l'usage			/5	
Total :					/10
TOTAL GENERAL					/ 100

Notation: 0= Non exécuté; 1= Très mal; 2= Mal; 3= Assez mal; 4= Insuffisant; 5= Suffisant; 6= Satisfaisant; 7= Assez bien; 8= Bien; 9= Très bien; 10= Excellent.

Nom du(des) juge(s) :

Signature:.....